

SECRETARIAT GÉNÉRAL DE LA COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUETRENTE-SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS
DES GOUVERNEMENTS ET ADMINISTRATIONS (CRGA)

(Apia, Samoa, 7-9 novembre 2007)

*ACCENT MIS SUR LES PRIORITÉS DES MEMBRES :
QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE ET INITIATIVES SECTORIELLES***POINT 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR – STRATÉGIES DE PAYS ÉLABORÉES
AVEC LE CONCOURS DE LA CPS,
PROFILS DE PAYS : ACQUIS, OBSTACLES ET PROJETS**

(Document présenté par le Secrétariat général)

SOMMAIRE

1. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et ses partenaires nationaux ont élaboré, en 2007, la version préliminaire de cinq stratégies de pays conjointes (« stratégie de pays ») qui seront menées respectivement, aux Îles Cook, à Kiribati, aux Îles Marshall, à Nauru et à Tokelau.
2. Suite aux recommandations formulées par l'équipe chargée de l'évaluation de l'Organisation en 2005, l'élaboration des stratégies de pays repose sur une approche pluridisciplinaire « globale de la CPS » qui facilite la planification, la mise en œuvre et le suivi efficaces des activités menées conjointement par le pays membre et le Secrétariat général.
3. Les avantages des stratégies de pays sont plus nombreux que les inconvénients et les difficultés liées au coût de leur mise en œuvre ainsi qu'à la nécessité de remettre en question certaines habitudes de travail, principalement les approches axées sur tout un département ou toute une section.
4. Dans le cadre de l'attention particulière qu'il attache aux petits États et Territoires insulaires océaniques, le Secrétariat général s'est fixé comme objectif de disposer de stratégies de pays pour l'ensemble de ses petits pays membres d'ici 2009. Il a également l'intention d'élaborer une stratégie de pays, de concert avec le Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique, en faveur des Îles Salomon, reconnaissant en cela les besoins particuliers – nés du conflit – de ce pays de plus grande taille.
5. En réponse aux demandes de certains membres qui souhaitaient accéder plus facilement à des informations sur les services dispensés par le Secrétariat général, la CPS dresse actuellement des « profils de pays ». Chaque profil fournit des informations de base sur le pays ainsi qu'un aperçu de l'aide récente et actuelle de la CPS en sa faveur. Ces profils sont intégrés dans les versions finales des cinq projets de stratégie de pays, mais sont également proposés comme documents individuels à d'autres membres. En 2007, le Secrétariat général a dressé des profils de pays individuels pour les États fédérés de Micronésie, le Samoa, Tuvalu et Wallis et Futuna. Par ailleurs, il prévoit de couvrir l'ensemble des pays membres de la Communauté du Pacifique au cours des deux ou trois prochaines années.

SUITE À DONNER

6. Les membres du CRGA sont invités à :
 - i) prendre acte des acquis, des obstacles et des projets dans le domaine de l'élaboration de stratégies et de profils de pays ;
 - ii) avaliser l'intention du Secrétariat général de terminer l'élaboration de la stratégie de pays pour les États fédérés de Micronésie, Niue, Pitcairn, les Îles Salomon, Tuvalu et Wallis et Futuna en 2008, et de dresser des profils pour d'autres pays membres.
-

STRATÉGIES DE PAYS ÉLABORÉES AVEC LE CONCOURS DE LA CPS, PROFILS DE PAYS : ACQUIS, OBSTACLES ET PROJETS

Objet

1. Le présent document a pour objet d'informer les membres du CRGA des acquis et des projets du Secrétariat général ainsi que des obstacles qu'il devra surmonter dans le domaine de l'élaboration de stratégies et de profils de pays. Il recommande également aux membres du CRGA d'approuver les projets qu'a le Secrétariat général de terminer les stratégies de pays pour les États fédérés de Micronésie, Niue, Pitcairn, les Îles Salomon, Tuvalu et Wallis et Futuna en 2008, et de dresser de nouveaux profils de pays.

Contexte

2. Conformément à une recommandation formulée par l'équipe d'évaluation de l'Organisation en 2005, la CPS a élaboré un certain nombre de stratégies de pays individuelles en étroite collaboration et concertation avec les partenaires nationaux. Ces stratégies définissent, dans un seul document intégré, la totalité de l'assistance que la CPS a l'intention de fournir à chaque membre pendant une période donnée. Elles visent à aider chaque pays, disposant déjà d'une stratégie de développement national, à la mettre en œuvre. Elles reposent sur une approche « globale de la CPS » et ont été conçues pour accroître la rapidité, la pertinence, l'efficacité et l'impact stratégique des interventions du Secrétariat général dans le pays, ainsi que pour renforcer le classement des priorités et le suivi des activités. Un principe de base de l'élaboration des stratégies est l'approche plurisectorielle participative.

3. En 2007, les Îles Cook, Kiribati, les Îles Marshall, Nauru et Tokelau ont collaboré avec le Secrétariat général en vue d'élaborer une stratégie de pays. Ils ont été amenés, dans le cadre de cette procédure, à définir et à approuver, d'un commun accord, le mandat devant régir la mise en œuvre de chaque stratégie. La phase suivante a consisté à examiner, sur dossier, les activités récentes, actuelles et prévues de la CPS au profit du pays considéré, et à étudier les recherches conduites dernièrement sur le pays ainsi que d'autres documents importants, en particulier, les plans de développement national. Ensuite, une équipe de la CPS avec, dans la mesure du possible, au moins un membre de la Direction, a effectué une mission sur place. L'équipe était constituée de représentants des trois Divisions ainsi que d'un membre de la Section planification. Lors de la visite, des réunions ont été organisées avec les directeurs des différents services publics pertinents ainsi que leur personnel technique, et avec les représentants de la société civile, des organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, et d'autres organisations membres du CORP. Après cette visite, le projet de stratégie de pays a tout d'abord été transmis aux principales parties prenantes, qui ont été invitées à formuler des observations, puis finalisé conjointement par les agents des services de planification du pays et de la CPS.

4. Outre les cinq stratégies de pays susmentionnées, le Secrétariat général a également accepté, lors du CRGA réuni en sa 36^e session, de dresser des profils de pays qui contiennent des informations sur la nature et l'importance de l'assistance récente dispensée aux membres individuels. Les pays sélectionnés sont le Samoa, les États fédérés de Micronésie, Tuvalu et Wallis et Futuna. Ces profils de pays seront disponibles en tant que documents informatifs lors de la session du CRGA et serviront à élaborer de nouvelles stratégies de pays.

Caractéristiques des projets actuels menés dans le cadre des stratégies de pays

5. Quatre des cinq stratégies de pays actuelles (Îles Cook, Kiribati, Îles Marshall et Nauru) sont structurées de la même manière, à savoir l'introduction, la stratégie de développement national, le programme d'activités proposées par le Secrétariat général, les partenariats dans le développement et les synergies, et le cadre de suivi de la stratégie de pays. Vous trouverez en annexe un certain nombre de documents clés ainsi que des tableaux contenant des informations contextuelles en complément des questions soulevées dans le texte principal. Il y a notamment un tableau qui fait état de l'assistance que la CPS prévoit de dispenser aux pays pendant la période de mise en œuvre de la stratégie, un guide récapitulatif des services de la CPS ainsi qu'une ébauche du contexte de développement national et des données factuelles sur le pays. La structure du dossier consacré à Tokelau sera légèrement différente, car d'autres organisations participent à l'élaboration de cette stratégie de pays.

6. Tandis que la stratégie de pays est fondée sur une approche à long terme plus stratégique et plus exhaustive, la CPS restera en mesure de répondre à toute demande d'assistance urgente ou spéciale.

7. L'adoption d'une approche pluridisciplinaire de la planification nationale et sectorielle, tant par le Secrétariat général que par les autorités nationales, a constitué un avantage majeur de la démarche utilisée pour élaborer les stratégies de pays.

8. L'approche adoptée pour élaborer les stratégies de pays a permis au Secrétariat général d'œuvrer en concertation avec les décideurs politiques des pays, et d'avoir la possibilité de promouvoir des actions fondées, par exemple, sur les Objectifs de développement pour le millénaire (ODM), d'attirer l'attention sur d'autres possibilités de développement économique et social, et d'agir de manière à répondre aux préoccupations actuelles et nouvelles.

9. En outre, pour favoriser la collaboration harmonieuse des bailleurs de fonds et minimiser la charge des membres de la Communauté du Pacifique, le Secrétariat a travaillé en concertation avec d'autres organisations et partenaires dans le développement de la région pour explorer les différentes possibilités de collaboration en vue d'élaborer et de mettre en œuvre les stratégies de pays.

Élaboration de stratégies de pays : obstacles et projets

10. L'objectif initial consistant à présenter aux membres du CRGA, réuni en sa 37^e session, cinq stratégies de pays avalisées par les autorités compétentes à l'échelon national était ambitieux. Si elle se veut rigoureuse, la procédure s'avère plus longue que prévu initialement. Les échanges – questions-réponses – à l'échelon des autorités nationales, des organisations partenaires dans le développement et du Secrétariat général, ont également tendance à être moins rapides que prévu dans les programmes de travail initiaux et, qui plus est, l'élaboration de stratégies de pays ne constitue qu'une priorité parmi d'autres.

11. Compte tenu de la disponibilité des ressources et de l'importance accordée à la situation particulière des petits États et Territoires insulaires océaniques, la CPS accordera la priorité à ces petits pays pour ce qui est de l'élaboration de stratégies de pays. Bien que les Îles Salomon ne comptent pas parmi les petits pays, une stratégie de pays sera élaborée en 2008 en faveur de ce pays en raison de ses besoins spécifiques résultant du conflit. Le Secrétariat général propose le calendrier d'élaboration de stratégies suivant :

| 2007 (pour information) | 2008 | 2009 | 2010 |
|--|---|---|--|
| Îles Cook Kiribati Îles Marshall Nauru Tokelau | États fédérés de Micronésie Niue Pitcairn Îles Salomon Tuvalu Wallis et Futuna | Îles Mariannes du Nord Palau Polynésie française Samoa Samoa Américaines Tonga | Îles Fidji Guam Nouvelle-Calédonie Papouasie-Nouvelle-Guinée Vanuatu |

12. La stratégie de pays pour les Îles Salomon sera élaborée en collaboration avec le Secrétariat général du Forum des îles du Pacifique, qui dispose d'un représentant sur place. Par ailleurs, le fait que la CPS ait une antenne à Pohnpei devrait grandement faciliter les activités visant à élaborer cette stratégie en faveur des Îles Salomon.

13. Les activités prévues en 2009 et 2010 sont sujettes à modifications selon la disponibilité des ressources ainsi que les concertations à venir avec les membres concernés de la CPS.

14. L'approche de la prestation de services des départements et sections, dans le cadre des stratégies de pays, représente un défi par rapport à la gestion classique des ressources en ce sens qu'elle est basée sur une démarche plus systématique, axée davantage sur les besoins du pays, dès lors qu'il s'agit de la planification, de la mise en œuvre et du suivi des activités. Par conséquent, les agents des différentes sections de la CPS devront collaborer plus étroitement avec leurs collègues dans les différents pays afin d'assurer que leurs programmes de travail concordent avec les programmes de développement national et que les services sont fournis à un niveau adéquat et au moment opportun. Bien que le suivi de la stratégie de pays représente une responsabilité supplémentaire pour les services de planification nationale ainsi que pour la Section planification de la CPS, les avantages escomptés devraient justifier le supplément de ressources requis.

15. Comme tous les programmes et stratégies dignes de ce nom, les stratégies de pays doivent faire l'objet d'un suivi et être revues, au besoin, au gré des circonstances. Comme le prévoit le Plan directeur, le Secrétariat cherche à renforcer son engagement stratégique à l'échelon national en multipliant les concertations, sur place, avec les hauts responsables. Dans les pays où elles existent, ces stratégies devraient occuper le cœur de ces débats et jouer un rôle majeur dans l'amélioration de la communication avec les décideurs nationaux et les agents des services publics.

Profils de pays

16. Des profils de pays sont actuellement disponibles pour le Samoa, les États fédérés de Micronésie, Tuvalu et Wallis et Futuna. Par ailleurs, ils sont intégrés dans les cinq stratégies de pays existantes. Ils sont structurés de la même manière, à savoir une description succincte du contexte de développement du pays, un résumé de l'aide dispensée par le Secrétariat pendant la période 2005-2007, un tableau récapitulatif de l'assistance que la CPS a l'intention de fournir aux pays en 2008 et un ensemble de données factuelles.

17. L'élaboration des profils de pays exige temps et efforts pour recueillir des informations provenant d'un grand nombre de sections et départements de la CPS. La tâche devrait, espère-t-on, être de plus en plus facile à mesure que les systèmes d'information de la CPS seront renforcés et que les stratégies de pays seront élaborées et mises en œuvre. Le Programme affaires maritimes et la Division ressources terrestres sont déjà dotés de systèmes d'information sur leurs activités qui leur permettent d'extraire assez facilement les données pertinentes.

18. Une autre difficulté majeure est l'affectation précise des coûts des services régionaux dont bénéficient les pays individuels. Par exemple, un volume d'aide substantielle de la CPS est fourni à l'échelon régional (activités du Programme pêche hauturière) et il est par conséquent difficile d'évaluer la ventilation des fonds entre les membres individuels de l'Organisation. Le coût de l'assistance technique (c'est-à-dire le temps investi par les agents de la CPS) n'est pas non plus intégré dans la méthode actuelle de calcul des coûts. Par conséquent, les profils de pays ainsi que les stratégies de pays ont tendance à sous-estimer largement le coût de l'assistance fournie par la CPS.

Conclusion

19. En dépit des difficultés d'élaboration, les stratégies de pays et les profils de pays se sont révélés très utiles car ils fournissent un point de référence fonctionnel, à la fois pour les agents des sections et départements de la CPS, et pour le personnel chargé, dans les différents pays, de faciliter la prestation de services coordonnés. En outre, ils offrent à la CPS et aux autres parties prenantes, y compris aux organisations membres du CORP et aux organismes de développements multilatéraux, l'occasion de fournir des informations sur leurs projets et programmes respectifs, contribuant ainsi à éviter tout chevauchement d'activités et à aborder le manque de ressources. Il permet également aux pays membres d'avoir une vision globale précise de la nature et de la portée de l'assistance que le Secrétariat général a accepté de dispenser au cours de la période de mise en œuvre de la stratégie de pays.